

Plougoulm au fil du temps...

N°6 - Octobre 2015

LE MOT DU MAIRE

Après une fin d'été relativement agréable la rentrée s'est bien présentée.

Une équipe municipale réorganisée avec l'arrivée de trois nouveaux conseillers municipaux, assure pleinement sa mission de gestion communale.

Les événements marquants de ces derniers mois ont été : le tournoi de foot des cadets, l'inter quartier, et l'inauguration du chemin PMR (personne à mobilité réduite) de la vallée du Guillec en collaboration avec nos amis Sibirilois.

La cérémonie en hommage au Docteur Aristide Fiches, personnalité éminente de la région dans divers domaines et membre très actif de la résistance s'est déroulée le 6 juin dernier.

Début août, notre traditionnel Gouel An Eost fut à nouveau un réel succès, un week-end ensoleillé et la protection de Saint Coulm ont contribué à la réussite de la fête.

En septembre le stock car sur le site de Kergavan a clôturé les animations de l'été.

Nous remercions tous les bénévoles qui ont participé à la réussite de ces événements et qui dynamisent notre commune.

L'équipe de la rédaction du bulletin municipal " Plougoulm au fil du temps " et moi même vous souhaitons une agréable lecture.

*Le Maire,
Patrick GUEN*

TRAVAUX À L'ÉCOLE CHARLES PERRAULT

Profitant des vacances d'été, la mairie avait programmé d'effectuer des travaux de rénovation dans les classes de l'école primaire.

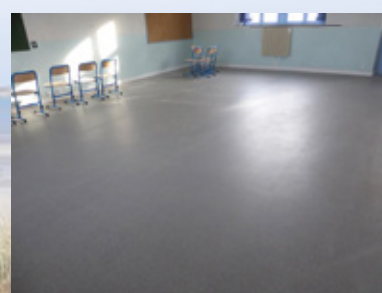
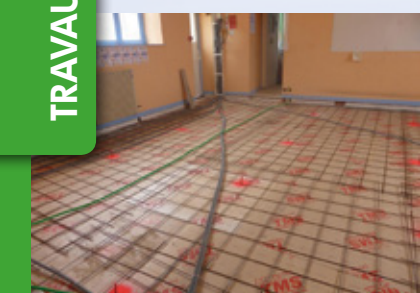
La décision du remplacement des fenêtres et des portes avait été prise au mois de mai.

Nous avons également constaté que l'état du sol se dégradait de plus en plus (la réfection précédente datait d'une vingtaine d'année et la chape contenant des billes d'argile avait eu pour effet de déformer les sols).

Il a donc été décidé de les refaire. L'objectif étant de le décaisser afin de pouvoir poser un isolant de 10 cm et de faire une dalle de béton armé. Les services techniques ont posé des gaines en prévision de la réfection de l'installation électrique et du chauffage.

Après un délai de séchage, un revêtement plastique a été posé par les entreprises Guy Le Roch et Pascal Tanguy juste avant la rentrée scolaire du 1^{er} septembre.

Durant les vacances scolaires de la Toussaint l'entreprise 2 PL a effectué la pose des ouvertures (portes et fenêtres).



ECOLE SAINTE-THÉRÈSE

Les enfants de l'école ont effectué leur rentrée début septembre, les effectifs pour cette année sont de 68 élèves au total.

Différents projets éducatifs pour les enfants ont été élaborés avec les institutrices, l'association de l'APEL et le réseau Grain de sel.

LES PROJETS

Une réalisation picturale sur panneaux

Pendant l'été, le ravalement de l'école a été entièrement refait et pour redonner des couleurs aux murs, nous proposerons dans le courant du premier trimestre et avec l'aide d'un intervenant en arts plastiques, la réalisation d'un projet pictural sous forme de panneaux de différentes tailles que les enfants réaliseront en suivant un thème commun : *Terre et Mer à la façon des artistes.*

Ces panneaux viendront ensuite décorer la façade de l'école. Notre objectif est d'impliquer les enfants dans la décoration de leur établissement qu'ils occupent quotidiennement, de valoriser l'engagement individuel et collectif, pour que chacun s'approprie le lieu.

LE THÈME ÉDUCATIF DE L'ANNÉE PORTE SUR LE MOYEN-ÂGE :

Diverses animations vont tourner autour de ce thème :

Visites de châteaux (Kerjean, le Taureau)

Sorties cinéma autour du Moyen-âge (Le roi Arthur), Princes et princesses de Michel Ocelot...



ECOLE CHARLES PERRAULT

Cette année, 89 élèves ont fait leur rentrée à l'école publique communale, ils se répartissent entre quatre classes :

- Les élèves de petite et moyenne sections, sont sous la responsabilité de Virginie MORIO, secondée par Claudie QUÉRÉ – ATSEM
- Les élèves de grande section et CP sont pris en charge par Corinne CARIOU, directrice, aidée la matinée par Sylvie PRIGENT – ATSEM
- Les élèves de CE 1 et CE 2 sont pris en charge par Sandrine MARMET
- Les élèves de CM 1 et CM 2 (foyer pour tous) ont comme professeurs des écoles Delphine THUBERT et Carole BELLY.

Cette année, les élèves de CM 1, CM 2 bénéficient du jardin du Presbytère aménagé en cours de récréation, les travaux ont été réalisés par les agents techniques de la commune. Au nom de la municipalité Madame Anne-Marie MALHERBE adjointe aux affaires scolaires remercie : M Jacques RIVOALAN, les Abbés LADAN et CHATEAU, qui ont fait preuve de grande tolérance, en ces temps difficiles, en nous octroyant ce jardin ; une convention entre l'évêché et la commune a été signée pour une période de deux ans.

RESTAURANT SCOLAIRE

Suite à une mise en concurrence pour la fourniture de repas au restaurant scolaire, M Pascal COMBOT s'est vu attribuer le marché. Une convention a été établie et signée pour une période d'un an à compter du 01/09/2015 entre lui et la municipalité.

Cette convention a fait l'objet de nouvelles demandes de la part de la municipalité à savoir :

- Fourniture d'un produit bio, 1 fois par semaine
- Fourniture d'un produit laitier, 1 fois par jour
- Approvisionnements par les producteurs locaux
- Traçabilité de l'origine des denrées et notamment de la viande exclusivement d'origine française, l'interdiction des poissons issus de la pêche de grands fonds....



FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'ALGÉRIE, MAROC ET TUNISIE

Comité de PLOUGOULM : Président : Jacques LE SANN, Secrétaire : André JACQ, Trésorier : Gilbert MEVEL

Le 11 novembre 2011, notre comité commémorait le quarantième anniversaire de sa création le 18 Février 1971, faisant de lui l'une des plus anciennes associations de la commune. Notre association regroupe les anciens appelés du contingent de la dernière génération du feu, dont le fondateur est notre fidèle ami Yves MOAL.

La FNACA a deux principaux objectifs :

Premièrement, le maintien du devoir de mémoire des morts des différents conflits et plus précisément ceux de la guerre d'Algérie dont leurs deux frères d'armes Plougoulmois tombé au champs d'honneur que sont Yves ROLLAND tué le 17 Avril 1956 et Pierre BOUTOULLIER disparu le 2 Octobre 1956, en organisant, avec la collaboration de la municipalité, toutes les commémorations patriotiques devant notre monument aux morts en y apportant de la solennité à ces cérémonies du souvenir.

Deuxièmement, de défendre les droits de ses adhérents n'ayant obtenu le "statut d'Anciens Combattants" que tardivement (loi du 9 Décembre 1974), grâce à l'opiniâtreté et à la persévérance de ses dirigeants, mais aussi d'apporter une aide morale et financière éventuelle à leurs Veuves.

D'autre part la FNACA s'est battue durant des décennies, afin que soit reconnu le 19 Mars comme journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civils et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc (loi du 6 Décembre 2012), jour du cessez le feu en Algérie le 19 Mars 1962.

LES NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Depuis la rentrée 2014, et cette année encore, les petits Plougoulmois des deux écoles de la commune peuvent participer à diverses activités après l'école, deux jours dans la semaine pendant 1h30.

Sport, activités manuelles, projet vidéo, photos, jeux collectifs, détente, expériences scientifiques..., sont autant de domaines dans lesquels les enfants pourront s'épanouir et s'amuser avec leurs copains. L'équipe d'animation est mobilisée afin de faire de ces moments des temps ludiques.



ALSH « LES PETITES HERMINES »

Après un été rythmé par les activités sportives, manuelles, les sorties au château de Trévarez, à la plage, aux 3 curés, avec les copains de Mespaul et de Santec ..., c'est parti pour la rentrée!

Anne-Laure et Maryline accueillent les enfants de 3 à 12 ans à l'ALSH tous les mercredis après-midi de 13h30 à 18h30 ainsi qu'aux vacances scolaires, de 7h30 à 19h. Au programme de cette année : des activités encore plus folles et étonnantes, des sorties qui plairont aux petits comme aux plus grands. N'oubliez pas d'inscrire vos enfants à l'avance.

**INAUGURATION PLACE ARISTIDE FICHEZ**

Le 6 Juin dernier a été inaugurée la place Ary Fichez en hommage au Docteur Aristide FICHEZ connu sous le diminutif d'Ary.

Il exerça la médecine dans la commune durant toute sa carrière, bénéficiant d'une excellente réputation.

Durant l'occupation allemande, il devint membre très actif du réseau OCM. Mais le fait de bravoure du Docteur Fichez fut la libération de 10 otages le 4 Août 1944. Décédé en 1977, le Docteur Ary fichez était entre autre ; Chevalier de la légion d'honneur, Officier de la médaille de la Résistance avec rosette, titulaire de la croix de Combattant de l'Europe, de la croix du Combattant Volontaire de la Résistance, de la médaille de la France libre, ancien Combattant 14-18 et 39-45.

Sous l'occupation, nommé par l'administration il fit fonction de Maire pour les années 1944 -1945

Commandeur dans l'Ordre des Palmes Académiques et Chevalier du Mérite social, sans oublier de nombreuses autres distinctions et présidences ont jalonné son parcours personnel. Il était un homme de bien, d'une vaste culture.

LE KURUN BASKET : LA RELÈVE EST LÀ !

La saison a repris pour tous les licenciés du Kurun basket club. Et pour le moment c'est sous le signe de la victoire. Le Kurun basket club c'est surtout une association plougoulmoise sous le signe de la bonne humeur et du dynamisme. Les U17 féminines promettent un avenir très serein au président Dominique Pont. C'est sans compter les anciennes de l'équipe fanion qui ne sont pas prêtes de laisser leur maillot! Il y a 20 ans, Jean Pierre Quioc, Jacques Cabioch, Dominique Rault, Jean Noël Le Goff et Dominique Pont faisaient naître le Kurun Basket club avec une volonté qui perdure : que chacun y trouve sa place. Intégrer les jeunes et les nouveaux joueurs, accueillir et prendre soin des supporters, voilà la recette! en parlant de menu, une soirée crêpes aura lieu le 19 décembre prochain. Tous les Sympathisants sont attendus pour un grand moment de convivialité.



20 ans plus tard, Il y a toujours du Kurun* à Plougoum, et c'est pas Prêt de s'arrêter!

*tonnerre en breton

Bien se renseigner auprès des services de la mairie si vous avez un projet soit avec une déclaration préalable de travaux, soit avec une demande de permis de construire.

Travaux soumis à Déclaration Préalable :

Ravalement de maison ; Abri de jardin ; Véranda suivant dimension ; Clôture ; Pose de fenêtres de Toit ; Carport ; etc

Ne jamais commencer les travaux avant l'obtention du permis ou de l'autorisation (délais d'instruction variables, au minimum 2 mois).

L'extension d'une construction existante : les travaux d'extension d'une construction existante en zone urbaine sont soumis seulement à une déclaration préalable en mairie jusqu'à 40 m² (au lieu de 20 m² auparavant) à la condition que l'ensemble construction existante et extension cumulée ne dépasse pas les 170 m².

Veillez à la parfaite et stricte conformité de vos travaux avec les autorisations obtenues (déclaration préalable ou permis de construire).

Obligation d'entretien et d'égoutage

Les propriétaires privés ont le devoir et l'obligation de prendre toutes les initiatives qu'il convient pour ne pas gêner, voire contrarier la circulation sur les voies publiques (routes départementales, voies communales). Responsabilité totale engagée en cas d'accident.

Réglementation des bruits de voisinage :

Les appareils pour effaroucher les populations excédentaires d'oiseaux doivent être arrêtés entre 20h00 et 7h00.

Les activités domestiques de bricolage ou de jardinage réalisées à partir d'appareils bruyants, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, ne doivent pas être cause de gêne pour le voisinage. Les travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Les déchets verts

La Communauté de Communes du Pays Léonard dispose sur la déchetterie de Ty-Korn, d'une plate forme destinée aux dépôts des déchets verts. Ce service payant pour les professionnels est gratuits pour les particuliers.

La société THEAUD, prestataire pour la Communauté de Communes, assure le broyage et le transport des déchets verts ainsi que la valorisation du produit broyé et sa mise à disposition pour les agriculteurs.

Le coût de cette prestation pour la collectivité, est de 5.60 € hors taxe/tonne pour le broyage et de 3.42 € hors taxe/tonne pour le transport et la valorisation.

Le tonnage annuel de déchets verts réceptionné sur la plate forme de Ty-Korn est d'environ 5 000 tonnes.

Conciliateur

Michel Maleskévitich conciliateur de justice pour le pays de Morlaix reçoit sur rendez-vous le deuxième lundi du mois de 9h à 19h ; à la mairie - Tél. : 02.98.24.43.00.

Site Internet Communal

Le site internet communal est en ligne afin de vous tenir au courant des informations de la commune, n'hésitez pas à nous contacter pour vos articles et annonces.

www.plougoum.bzh. Pour les personnes n'ayant pas d'accès à internet la poste met à votre disposition une tablette tactile vous permettant d'accéder à ses services en lignes et aux services publics en mairie.

Elections Régionales - Dimanche 6 et 13 Décembre

Pour prouver votre identité au moment de voter, vous pouvez présenter l'un des documents suivants : Carte nationale d'identité, Passeport, Permis de conduire (en cours de validité), Carte vitale avec photo (en cours de validité), Carte de famille nombreuse (en cours de validité) délivrée par la SNCF, Permis de chasser avec photo délivré par le représentant de l'État (en cours de validité), Livret de circulation (en cours de validité), Carte du combattant, de couleur chamois ou tricolore (en cours de validité), Carte d'identité ou carte de circulation avec photo, délivrée par les autorités militaires (en cours de validité), Carte d'identité de fonctionnaire de l'État, de parlementaire ou d'élu local avec photo (en cours de validité), Carte d'invalidité civile ou militaire avec photo (en cours de validité), Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire (en cours de validité)

Inventaire du patrimoine maritime

Depuis avril 2015, des participants bénévoles sillonnent les 22 communes littorales du Pays de Morlaix, de Tréfléz à Locquirec, pour identifier, repérer, renseigner et géolocaliser ce qui constitue le patrimoine maritime et estuarien. Les premiers résultats de ce recensement sont à présent disponibles sur le site régional Kartenn. La carte interactive de ce recensement des patrimoines liés à la mer est également consultable sur les sites Internet du Pays de Morlaix (rubrique "inventaire du patrimoine maritime") et de l'office de tourisme intercommunautaire (rubrique "Pays d'art et d'histoire").

VOUS SOUHAITEZ DEVENIR « BÉNÉVOLE DE PAYS » ?

La commission patrimoine de l'Office de Tourisme Intercommunautaire du Léon (OTI du Léon) fonctionne depuis plus de 20 ans grâce à l'implication d'une quarantaine de personnes, les « bénévoles de Pays » animés d'une passion commune pour l'histoire locale et le patrimoine.

Inscrits au sein de la commission et protégés par nos assurances, les bénévoles de Pays partagent leur savoir avec le public touristique et local au cours d'animations conviviales telles que visites d'édifices, randonnées-patrimoine, sorties botaniques, causeries, etc. organisées gratuitement d'avril à octobre sur les 33 communes de notre territoire.

La très grande diversité des thèmes proposés par les animateurs eux-mêmes (patrimoine naturel, archéologique, religieux, technique, châteaux et manoirs, petit patrimoine rural, etc.) permet à chacun d'avoir sa place dans l'équipe et de trouver son public.

Que vous soyez étudiant, retraité, sans emploi, propriétaire d'un monument historique, artiste, artisan ou simplement prêt à partager vos connaissances, n'hésitez pas à nous contacter !

Renseignements :

Valérie GUESNIER (02 98 29 09 09 ou v.guesnier@otil.fr)

LA PRISE EN CHARGE DES ANIMAUX DIVAGUANT

Il est interdit de laisser divaguer un animal domestique sur la voie publique (article L. 211-19-1 du Code rural).

La mairie ne prendra plus en charge les frais incombés par les animaux trouvés en divagation.

L'animal n'est restitué à son propriétaire qu'après paiement des frais de fourrière/vétérinaire et vous serez facturé directement.

Lorsqu'un animal est trouvé en divagation sur la voie publique, il doit être conduit à la fourrière animale (Chenil Saint Roch à Taulé).

Lorsque l'animal est identifié, le gestionnaire de la fourrière recherche son propriétaire. A l'issue d'un délai franc de garde de huit jours ouvrés, si l'animal n'est pas réclamé par son propriétaire, il est considéré comme abandonné et devient la propriété du gestionnaire de la fourrière qui peut le céder à une Association de protection animale qui pourra le proposer à l'adoption (article L. 211-25 du Code rural).

AMZER ZO

Le bar restaurant ouvrier AMZER ZO, travaille en collaboration avec Pascal Combot de la Plougoulmoise. Ouvert le midi du lundi au vendredi, Menu à 12 euros comprenant une entrée (buffet froid), le plat du jour (ou faux-filet/frites), dessert, café et boisson.

Pour réservation ou demande d'information, se rendre directement au bar ou appeler Régis au 02 98 72 39 23



MARDI 27 OCTOBRE

Concours de dominos 14h Amzer zo.

MARDI 10 NOVEMBRE

Tournoi de belote 14h Amzer zo.

DIMANCHE 22 NOVEMBRE

KIG HA FARZ de l'école Ste Thérèse à la salle omnisports
Sur place ou à emporter à partir de 11h30.

SAMEDI 19 DÉCEMBRE

Soirée crêpes et animation années 80 à partir de 19h organisée par le Kurun basket.

L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAUTAIRE « ROSCOFF, CÔTE DES SABLES, ENCLOS PAROISSIAUX » prépare ses actions de communication pour 2016.

Afin de réactualiser les éditions concernant les hébergements : locations de vacances, campings, hôtels et chambres d'hôtes... nous invitons tous les prestataires de Cléder, Sibiril, Plougoulm et Tréflaouéan à se faire connaître auprès de l'accueil touristique de Cléder avant le 6 novembre pour la présentation de nos offres de partenariat.

Contact : Accueil Touristique de Cléder - Tél : 02 98 69 43 01

Mail : info-cleder@roscoff-tourisme.com

INSCRIPTIONS SÉJOURS À LA NEIGE Comité Loisirs Echanges

Inscriptions pour le séjour à la neige du 5 février au 14 février 2016 pour les enfants de 2004 à 1998. Inscription du 1^{er} novembre au 15 impératif.

Contact : Marie-Pierre CUEFF - 02 98 29 95 00

Anne Quiviger FLOCH - 06 63 15 64 71

NAISSANCES

Noa MORVAN
né le 25 avril 2015

Robin LE HIR
né le 03 mai 2015

Alexis ARZUL
né le 24 mai 2015

Aziliz LESCONNÉC
née le 19 juillet 2015

Margot PARIZY
née le 12 août 2015

Elie PHILIP
né le 31 août 2015

lnès LAMANDÉ
née le 06 septembre 2015

DÉCÈS

Alain CRIBIER le 17 mai 2015

Coulm TANGUY le 18 juin 2015

Bernard LEGAVRE le 29 juin 2015

Yvonne QUERRIEN, veuve COCAIGN,
le 09 juillet 2015

Marie CAROFF, épouse LE JEUNE
le 21 juillet 2015

Jean-Marie LAGADEC le 02 septembre 2015

Marie-Thérèse DERRIEN,
veuve PHILLY, le 29 septembre 2015

Paul QUÉRÉ le 04 octobre 2015

Michel MARNIGNAC le 21 octobre 2015

Marie, veuve BESCOND, le 27 octobre 2015

MAIRIE

Tél : 02 98 29 90 76

contact@plougoulm.bzh
www.plougoulm.bzh

Lundi au jeudi
8h - 12h / 13h30 - 17h

Vendredi
8h - 12h / 13h30 - 16h30

Samedi 9h - 12h

LA POSTE

Lundi au vendredi
9h30 - 12h / 13h30 - 14h45

Samedi 9h30 - 12h

BIBLIOTHÈQUE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
10h - 11h30

Mercredi
10h30 - 12h et 16h30 - 18h

Nouveaux horaires
9h30 - 10h30 Ouverture
exclusivement réservée aux bébés
(jusqu'à 3 ans)

11h - 12h Ouverture aux écoles

Samedi 11h - 12h

Dimanche 10h30 - 12h

DÉCHETTERIE

Tél : 02 98 29 82 11

Lundi 14h - 18h

Du mardi au samedi
8h30 - 12h / 14h - 18h

